

**HENRI-LOUIS VEDIE**

Professeur Émérite Groupe HEC PARIS, Département économie

vedie@hec.fr, henrivedie@hotmail.com

**LES INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE :  
AIDE AU DÉVELOPPEMENT OU PRÉDATION ?**

**Résumé :** Pour bon nombre d'observateurs, la présence chinoise en Afrique est marquée du sceau de la prédation. L'objet de cet article est, à partir de statistiques récentes, de répondre à une question simple, celle de savoir si la présence chinoise en Afrique marque ou non le retour à une nouvelle forme de colonialisme. Pour cela, une analyse détaillée des investissements chinois réalisés, sur la période 2005–2013, montre que jusqu'en 2011, ces investissements ne représentaient que 3% de l'ensemble des investissements. Si retour au colonialisme il y a, il faut en rechercher une cause qui ne saurait être chinoise. Pour autant, sur la période étudiée, les objectifs chinois n'évoluent guère. Les secteurs des hydrocarbures, des mines, des transports, représentent plus de 70% des investissements réalisés. Par contre, des changements de comportements sont à noter, à partir de 2014, concernant des avantages et des inconvénients mieux partagés, nous éloignant définitivement peut être, de l'idée d'une Chine prédatrice.

**Mots-clés :** prédation, investissement direct, Chine, Afrique, secteurs, mines, transport.

**JEL Classification :** F21, O55.

**CHINESE INVESTMENTS IN AFRICA : DEVELOPMENT ASSISTANCE  
OR PREDATION ?**

**Abstract :** For many observers, chinese activity in Africa is the mark of predator. Topic of this paper is, from recent statistics, to answer at one simple question. Is chinese activity in Africa a new form of colonialism ? Detailed analyses of chinese investments, between 2005–2013, shows that all investments represented only 3% of the total of chinese investment in the world. And during this period, the chinese target has been always the same, 70% of this investments being only in three sectors : petrol, mining and transport. For 2014, we have to remind a new behaviour of the chinese country, allowing to share better advantages and disadvantages for the two countries, banishing perhaps definitely idea of a predatory China.

**Keywords :** predator, direct investment, China, Africa, sector, commodities, transport.

## Introduction

Jusqu'en 2000, la Chine s'intéresse peu à l'Afrique et au continent africain. Avec le changement de millénaire, cela va changer et s'accélérer. En 2005, un fonds souverain – China Africa Fund – est créé et affecté aux opérations et aux financements des investissements dédiés au continent africain. La crise de 2008–2009 va être l'occasion d'une prise de conscience et d'un constat, celui du peu de soutien des partenaires habituels du continent – France mais aussi plus généralement l'Europe et les Etats-Unis. Aussi, les offres de service chinoises vont être les bienvenues, même si sur le plan culturel rien ne rapproche vraiment Chine et Afrique. Jusqu'en 2013, les investissements chinois ne vont cesser de progresser, faisant de l'empire du milieu le premier investisseur du continent, y construisant routes, ports, aéroports.

Un tel engouement va susciter grand nombre d'interrogations concernant les objectifs réels poursuivis par les autorités chinoises. Ainsi, beaucoup d'observateurs constatent alors que les pays bénéficiaires sont le plus souvent des pays au sous-sol riche, et que les travaux d'infrastructures sont quasi exclusivement ceux de routes reliant les centres d'exploitations minières à de nouveaux ports et à de nouveaux aéroports bénéficiaires de ces investissements. Cette période est celle aussi du développement des relations commerciales entre le continent africain et l'état continent chinois. Aussi, à la fin de l'année 2015, lorsque les investissements chinois vont se réduire de façon drastique, on parle de moins 40%, beaucoup d'experts vont poser la question de savoir à qui – Chine ou Afrique – ont le plus profité ces investissements massifs sur la période 2005–2014. L'objet de cette étude est d'essayer d'y répondre, en analysant les différents avantages dont ont bénéficié les deux partenaires.

Parmi les avantages dont a bénéficié le continent africain, celui évident de l'amélioration des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, quelles qu'en aient été les raisons. A cela vient s'ajouter le développement des exportations vers la Chine, et une plus grande facilité d'importer de Chine les produits et biens dont le continent a besoin, pour continuer à se développer et répondre aux attentes d'une classe moyenne africaine de plus en plus nombreuse.

Concernant les avantages chinois, ils sont pour nous ceux de l'immédiat et s'inscrivent également dans la durée. Dans l'immédiat, ce sont ceux liés à l'accès au pétrole et aux minerais africains dont le pays a le plus grand besoin pour répondre aux défis de l'économie chinoise, s'il veut continuer à se développer. Dans la durée, en prenant date dès maintenant pour une échéance africaine 2050–2060, avec une population de plus de deux milliards trois cents millions d'habitants, se positionnant dès maintenant comme l'incontournable partenaire de demain.

Où se situe le curseur ? Plus favorable à l'Afrique, on parlera alors d'aide au développement. Plus favorable à la Chine, l'aide chinoise apparaîtra alors comme une aide prédatrice, s'apparentant au retour d'un néo colonialisme chinois. Pour répondre à cette question, nous allons procéder en deux temps. Celui tout d'abord

d'un état des lieux concernant les investissements chinois en Afrique, à partir d'une approche globale, pays/pays, complétée par une analyse sectorielle de ces investissements, mettant en évidence les secteurs les plus concernés (1). Celui ensuite de l'analyse des objectifs poursuivis et de l'évolution du comportement de l'investisseur chinois au cours de la période étudiée (2).

## **1. Les investissements directs chinois en Afrique 2005–2015 : approche globale et sectorielle**

En 2012, les investissements chinois à l'étranger, tous pays et continents confondus, ont atteint un nouveau record, avec des investissements estimés à 120 milliards de dollars. L'ancien record datait de 2010 avec 111 milliards. Parmi les continents et pays privilégiés, il y a le continent africain et les pays africains, auxquels lui ont été consacré le second forum de la FOCA<sup>1</sup>, les 4 et 5 décembre derniers à Johannesburg. Selon la fondation HERITAGE<sup>2</sup>, depuis 2005 jusqu'en 2012 (compris), l'Afrique a bénéficié, tous investissements chinois cumulés, d'un investissement global sur la période de l'ordre de 108 milliards de dollars, soit sensiblement 10% de moins de ce qu'elle a investi, en 2012, sur l'ensemble de la planète, Chine incluse. Quels sont les pays du continent africain qui en ont bénéficié (1.1) ? Et quels sont les secteurs ciblés par ces investissements (1.2) ?

### **1.1. Analyse globale/pays**

#### **1.1.1. Données générales**

Quarante huit pays africains ont bénéficié, à des degrés très divers, de ces investissements, mais dix pays sur ces quarante huit bénéficiaires se partagent un peu plus de 73% de l'ensemble (73,2%). Ces dix, à eux seuls, ont donc reçu 78,1 milliards de dollars. Ces dix pays ont bénéficié d'investissements cumulés compris entre 4,6 milliards (cas du Cameroun), et 15,6 milliards (cas du Nigéria). Et parmi ces dix pays, les cinq premiers bénéficiaires comptent, tous confondus, plus de 350 millions d'habitants (358 selon les dernières estimations). Le tableau ci-dessous reprend les pays concernés par ces investissements, le montant de ces investissements et l'estimation de leurs populations respectives.

---

<sup>1</sup> FOCA : Forum on China Africa Cooperation, en terminologie française FOCAC (Forum sur Coopération Sino Africaine).

<sup>2</sup> La fondation Heritage a été fondée en 1973, c'est un laboratoire d'idées (think thank) américain, basé à Washington.

**Tableau 1. Les dix pays d'Afrique où la Chine a le plus investi entre 2005 et 2013**

| Pays           | Investissements chinois  | Populations    |
|----------------|--------------------------|----------------|
| Nigéria        | 15,6 milliards (dollars) | 138,0 millions |
| Algérie        | 10,5 milliards (dollars) | 33,0 millions  |
| Afrique du Sud | 8,6 milliards (dollars)  | 43,0 millions  |
| Ethiopie       | 7,8 milliards (dollars)  | 78,0 millions  |
| RD Congo       | 7,8 milliards (dollars)  | 66,0 millions  |
| Tchad          | 6,8 milliards (dollars)  | 60,0 millions  |
| Angola         | 6,5 milliards (dollars)  | 12,0 millions  |
| Niger          | 5,2 milliards (dollars)  | 13,0 millions  |
| Sierra-Leone   | 4,7 milliards (dollars)  | 6,2 millions   |
| Cameroun       | 4,6 milliards (dollars)  | 18,0 millions  |

Source : Fondation Héritage.

### 1.1.2. Des choix qui privilégient la stabilité politique et non l'Etat de droit

A la différence des occidentaux qui font de l'Etat de droit une condition nécessaire pour investir, les Chinois lui préfèrent la stabilité politique. Certes, le retour sur investissement demeure essentiel, mais sans respect de l'Etat de droit il n'y aura pas d'investissements pour les occidentaux, et sans stabilité politique il n'y aura pas d'investissements chinois.

L'état de droit fait référence à l'existence de règles s'appliquant, par exemple, à la propriété industrielle, à l'exécution des contrats, mais aussi à la responsabilité des acteurs, et plus ou moins indirectement au respect des droits de l'homme. Toutes choses égales par ailleurs, les occidentaux préféreront favoriser l'investissement là où ses critères se vérifient, même si comme tout principe général il comporte beaucoup d'exceptions.

Pour les chinois, le respect des droits de l'homme n'est pas, le mot est faible, une priorité, pas plus que ne l'est le respect du droit de propriété ou le respect du contrat signé. Beaucoup d'investisseurs en ont fait l'amère expérience. Pragmatique, l'investisseur chinois privilégie la stabilité politique, même si elle se fait dans le non respect des droits de l'homme, considérant que cette stabilité est gage d'efficacité. Cela fait d'ailleurs partie du raisonnement économique qui rappelle que l'efficacité a besoin de temps pour s'affirmer. Ajoutons que cela correspond également à la situation de la Chine d'aujourd'hui, où la gouvernance ne donne pas priorité à l'état de droit et à son respect, préférant le plus souvent les accords d'état à état, à ceux qui entendent privilégier les grands principes, généreux au nom du sacro-saint respect de l'état de droit.

Les investissements réalisés par les Chinois sur le continent africain vont donc tout naturellement ne pas tenir compte des critères occidentaux. Et quand ces derniers leur reprochent d'avoir investi dans des pays dirigés pour les occidentaux, par des dictateurs, il y a incompréhension.

## 1.2. Analyse sectorielle

### 1.2.1. Approche sectorielle/pays

Si maintenant on reprend pour chaque pays les secteurs bénéficiaires de ces investissements, on constate que pour les dix premiers d'entre eux qui en bénéficient, en Afrique, sont les secteurs suivants : l'énergie, les mines, les transports, l'immobilier, l'agriculture, la finance et la technologie. Selon les sources, toujours de la Fondation HERITAGE, les autres activités sectorielles sont inférieures à 100 millions de dollars, celles retenues ici étant, à minima, égales à 500 millions de dollars. Le tableau ci-dessous reprend les activités sectorielles concernées par ces investissements.

**Tableau 2. Répartition par pays et par secteur d'activité des investissements chinois 2005**

| Pays                   | Energie     | Mines       | Transports  | Immobilier  | Agriculture | Finance    | Technologie | Total        |      |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|--------------|------|
|                        |             |             |             |             |             |            |             | en milliards | en % |
| Nigéria                | 8,2         |             | 3,8         | 3,2         |             |            |             | 15,6         | 97   |
| Algérie                |             |             | 8,8         | 1,3         |             |            |             | 10,5         | 97   |
| Afrique du Sud         |             | 2,7         |             |             |             | 5,9        |             | 8,6          | 100  |
| Ethiopie               | 2,9         |             | 2,4         |             |             |            | 2,4         | 7,8          | 99   |
| RD Congo               | 0,6         | 7,2         |             |             |             |            |             | 7,8          | 100  |
| Tchad                  |             |             | 6,6         |             |             |            |             | 6,8          | 97   |
| Angola                 | 1,0         |             |             | 5,0         |             |            |             | 6,5          | 92   |
| Niger                  | 5,0         |             |             |             |             |            |             | 5,2          | 98   |
| Sierra-Léone           |             | 1,8         | 3,0         |             |             |            |             | 4,8          | 100  |
| Cameroun               | 1,5         |             | 1,6         |             | 0,87        |            |             | 4,2          | 86   |
| <b>Total 2005–2012</b> | <b>31,0</b> | <b>16,3</b> | <b>34,3</b> | <b>21,6</b> | <b>0,87</b> | <b>5,9</b> | <b>2,4</b>  |              |      |

Source : Fondation Héritage.

Le tableau se lit de la façon suivante. Dans le cas du Nigéria par exemple, les investissements réalisés sur la période 2005–2012, estimés à 15,6 milliards se sont répartis dans trois activités : l'énergie, les transports et l'immobilier, qui tous trois cumulés, représentent 15,2 milliards de dollars, soit 97% des 15,6 milliards reçus.

### 1.2.2. Approche sectorielle globale

Une première conclusion s'impose très nettement, celle des secteurs concernés, puisque sur ces 108 milliards, plus de 95% de cette somme a été investie dans quatre secteurs d'activités : les transports 34,31 milliards, l'énergie 31,00 milliards, l'immobilier 21,6 milliards, les mines 16,3 milliards.

Cet état de situation date de 2013. Et entre 2005 et 2013, on peut considérer que c'est la période où les investissements chinois en Afrique montent en puissance,

**Tableau 3. Répartition sectorielle, en pourcentage des investissements chinois réalisés dans les dix premiers pays bénéficiaires de ces investissements**

| Spécification                            | Energie | Mines | Trans-ports | Immo-bilier | Agricul-ture | Finance | Techno-logie |
|--|---------|-------|-------------|-------------|--------------|---------|--------------|
| Montant des investissements en milliards | 31,0    | 16,3  | 34,3        | 21,6        | 0,87         | 5,9     | 2,4          |
| Pour-cent par rapport à l'ensemble       | 28,7%   | 15,0% | 31,7%       | 20,0%       | 0,08%        | 5,4%    | 2,2%         |

avec un signal fort, déjà rappelé, celui de la création d'un fonds souverain destiné spécifiquement à l'Afrique, le « China Africa Fund »<sup>3</sup>. Depuis 2014, sans que l'on ait des informations statistiques précises, la Chine a continué à investir en Afrique, mais à un rythme qui s'est ralenti à partir de 2015, avec une chute significative de 40%, continuant à investir certes, mais à un rythme quasi divisé par deux par rapport à celui des années antérieures. Le dernier forum de Johannesburg semble avoir tiré les leçons de ce ralentissement, avec l'annonce du Président chinois Xi Jinping d'une enveloppe de 60 milliards de dollars destinée à conforter le développement africain.

L'analyse globale pays/pays et l'analyse sectorielle des investissements réalisés par la Chine en Afrique sur la période 2005–2013 ne permet pas de qualifier le comportement chinois, comme certains l'ont fait, de retour à un quelconque colonialisme. Et ce pour les raisons suivantes :

- Tout d'abord, on rappellera utilement qu'en 2011 les investissements chinois ne représentaient que 3% du stock des investissements réalisés sur le continent africain, tous investisseurs confondus. Certes, cela a progressé depuis 2011, mais pas au point de dépasser les grands investisseurs habituels, en stock cumulé, que sont les Etats-Unis et l'Europe.
- On constatera ensuite que le secteur le plus concerné par ces investissements est celui des transports, toutes formes confondus. Certes, le secteur énergétique et le secteur minier sont au deuxième et troisième rang, mais eux seuls représentent moins de 50% de l'ensemble.

La seconde partie de cette étude, consacrée aux objectifs et au comportement de l'investisseur chinois ces dernières années, va nous permettre de voir si la ligne de conduite observée entre 2005 et 2013 est toujours la même.

<sup>3</sup> Doté d'une ligne de 5 milliards de dollars dès sa création, ce fonds agit en toute transparence, ce qui est rare pour un fonds souverain en général, et un fonds souverain chinois en particulier. Ses statuts précisent la nature, bilatérale, des accords signés, d'état à état, ainsi que leur objectif : exploitation des ressources d'hydrocarbure et/ou minières. Le premier investissement de ce fonds sera en Mauritanie, en 2008.

## 2. Analyse des objectifs poursuivis et du comportement de l'investisseur chinois

Un premier constat, les investisseurs chinois visent tous les pays africains, ceux de l'Afrique subsaharienne comme ceux du Maghreb, les plus pauvres comme les plus riches, l'Ethiopie comme le Nigéria ou l'Afrique du Sud. Et on va constater, en reprenant la répartition sectorielle de ces investissements, que les secteurs bénéficiaires ne sont aucunement ceux concernés par les ressources naturelles minières et pétrolières, et que la répartition sectorielle de ces investissements est très variable selon les états.

### 2.1. Des cibles privilégiées qui ne sont pas les seules ressources naturelles

Comme le rappelle le tableau ci-après, reprenant par pays les secteurs concernés par ces investissements et leur pondération, dans les dix pays retenus dans le cadre de cette étude, la répartition sectorielle ne se résume pas à la dualité Mine/Energie.

**Tableau 4. Répartition des secteurs concernés par les investissements chinois dans dix pays africains en ayant bénéficié**

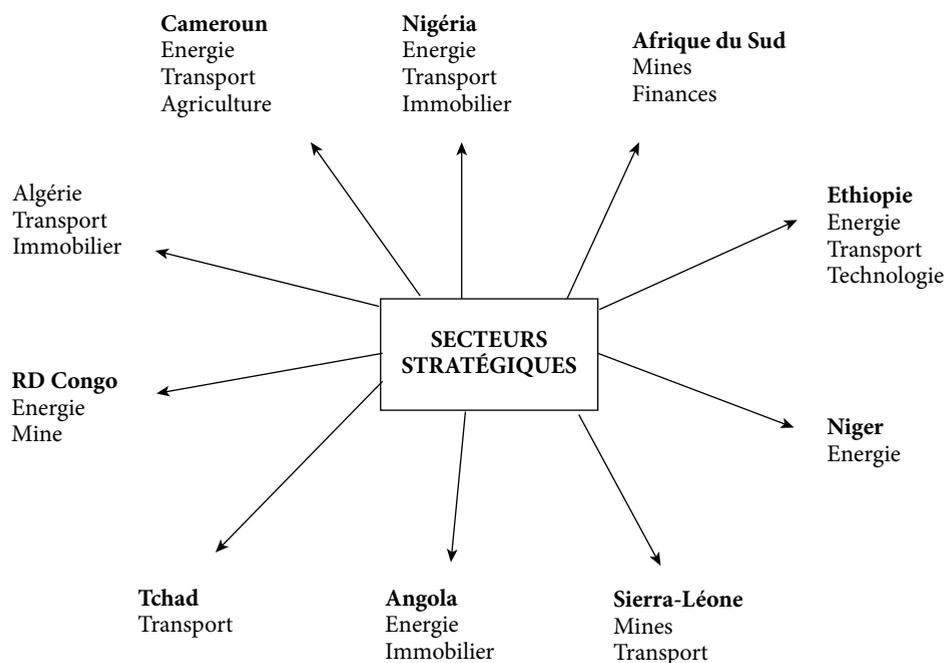
|                |   |                     |   |
|----------------|---|---------------------|---|
| Nigéria        | → | 97% répartis entre  | énergie 52%<br>transport 24%<br>immobilier 21%  |
| Algérie        | → | 97% répartis entre  | transport 83%<br>immobilier 12%                 |
| Afrique du Sud | → | 1,0% répartis entre | finances 68%<br>mine 31%                        |
| Ethiopie       | → | 99% répartis entre  | énergie 37%<br>transport 30%<br>technologie 30% |
| RD Congo       | → | 99% répartis entre  | mine 92%<br>énergie 8%                          |
| Tchad          | → | 97% .....           | transport 1,0%                                  |
| Angola         | → | 92% répartis entre  | immobilier 76%<br>énergie 15%                   |
| Niger          | → | 1,0% .....          | énergie 96%                                     |
| Sierra-Léone   | → | 1,0% répartis entre | transport 62%<br>mine 37%                       |
| Cameroun       | → | 84% répartis entre  | transport 34%<br>énergie 32%<br>agriculture 18% |

Comme cela a été souligné, sept secteurs en bénéficient, pas tous présents dans chacun de ces dix pays, puisque la diversification sectorielle ne dépasse pas trois secteurs, se limitant parfois à un seul, comme le précise cet autre tableau, tiré du précédent.

**Tableau 5. Répartition sectorielle des investissements chinois, pour les dix pays africains en ayant le plus bénéficié**

| Energie  | Mines          | Transports   | Immobilier | Agriculture | Finance        | Technologie |
|----------|----------------|--------------|------------|-------------|----------------|-------------|
| Nigéria  | Afrique du Sud | Nigéria      | Nigéria    | Cameroun    | Afrique du Sud | Ethiopie    |
| Ethiopie | RD Congo       | Algérie      | Algérie    |             |                |             |
| RD Congo | Sierra-Léone   | Ethiopie     | Angola     |             |                |             |
| Angola   |                | Tchad        |            |             |                |             |
| Niger    |                | Sierra-Léone |            |             |                |             |
| Cameroun |                | Cameroun     |            |             |                |             |

Ainsi, en Afrique, pour les Chinois, si on s'en tient à ces données, les secteurs stratégiques sont loin d'être uniformes et tiennent compte de la spécificité de chaque pays, le schéma suivant les regroupe.



**Figure 1. Les secteurs stratégiques**

On remarque alors que pour chaque pays les investisseurs se regroupent, à hauteur de plus de 90% de leur montant global, dans trois secteurs, au plus, que l'on pourra considérer comme des secteurs stratégiques, soit pour le pays, soit pour la Chine, soit souvent pour les deux. Ainsi, si on prend toujours le Nigéria, les investissements se concentrent, à hauteur de 97% sur trois secteurs : l'énergie 52%,

le transport 24% et l'immobilier 21%. Par contre, pour l'Algérie, les deux secteurs stratégiques sont le transport et l'immobilier, qui bénéficient de 99% des investissements chinois sur la période, etc...

De même, si les transports et l'énergie sont les secteurs stratégiques de six des pays africains retenus, quatre d'entre eux parmi les dix ne sont pas concernés. Enfin, la diversité des secteurs bénéficiaires est totale, allant des ressources minières, en passant par les transports, l'immobilier, les finances et l'agriculture.

## **2.2. De nouveaux comportements au service de partenariats mutualisant leurs avantages respectifs**

Ces nouveaux partenariats se retrouvent non seulement en Afrique mais aussi dans le développement de relations bilatérales : Chine/Afrique bien sûr, mais aussi Chine/Russie, Chine/Etats-Unis par exemple.

### **2.2.1. Le cas général**

Avec les Etats-Unis, l'année 2014 s'est terminée par un accord qui inclut également le Canada. Cet accord Chine/Nord américain a été conclu en septembre 2014, après de longues négociations. Il concerne les investissements mondialisés et plus particulièrement la protection des investissements étrangers. Avant cet accord, les conflits juridiques les concernant étaient nombreux, et ne cessaient de se multiplier, pour deux raisons. La première était la conséquence directe et immédiate du vide juridique les concernant, la seconde traduisant une augmentation des échanges entre les deux pays, augmentation de 40% entre 2009 et 2014. Avec cet accord, la Chine s'installe un peu plus dans un état de droit, qu'elle avait jusqu'alors quasiment totalement ignoré. Cet accord va être suivi, en novembre 2014, d'un autre accord portant cette fois sur les devises et l'échange de devises, visant à faire une part moins importante au dollar dans la facturation de ces échanges, au profit du rouble, de l'euro essentiellement. Comme on peut le constater, ce nouveau comportement privilégie la réciprocité, si un effort a été fait par la Chine pour développer la protection juridique des investissements, cet effort s'accompagne d'un effort américain concernant l'usage du rouble et de l'euro par rapport au dollar. De même, en ce qui concerne les relations bilatérales entre Pékin et Moscou, entre la Chine et la Russie, le pragmatisme chinois s'est de nouveau manifesté, profitant des tensions géopolitiques nées du conflit ukrainien. C'est ainsi que plusieurs accords de coopération ont été signés avec Moscou, dont l'un est particulièrement significatif, puisqu'il concerne un accord gazier permettant aux Chinois de bénéficier d'un prix inférieur à celui pratiqué avec les européens. A cela vient également s'ajouter l'accord annoncé de coopération dans le secteur aéronautique, avec à terme l'idée de construire, ensemble un long courrier qui concurrencerait Boeing et Airbus.

### 2.2.2. Lancement de l’Africa Growing Together

En mai 2014, en association avec la Banque Africaine de Développement, la Chine procède au lancement d’un fonds d’investissement « Africa Growing Together Fund » doté de deux milliards de dollars. Ce Fonds est porté par deux nouveautés : la première est que ce Fonds ne financera plus exclusivement des projets réalisés par des entreprises et des travailleurs chinois, comme c’était le cas avec le Fonds chinois souverain « China Africa Fund ». La seconde est directement la conséquence de la première, à savoir que les infrastructures financées profiteront davantage au développement des pays concernés. Concrètement, avant 2014, les routes construites étaient celles prioritairement et souvent exclusivement reliant l’exploitation de ressources minérales au port, chargé de les exporter vers la Chine. Désormais, certes ce schéma pourra perdurer, mais cela ne sera plus le seul schéma possible. C’est une avancée réelle, même si la Chine continue pour partie à développer des accords bilatéraux au profit de ses entreprises. En cela d’ailleurs, elle ne fait ni plus ni moins que ce que font les grandes puissances industrielles occidentales. Ainsi, en novembre 2014, trente accords bilatéraux étaient signés par la Chine et le Maroc, accords de coopération dans le domaine énergétique, dans le domaine des infrastructures, dans le domaine du tourisme.

\*\*\*

Que conclure de ces nouveaux comportements ? Les détracteurs systématiques de la Chine y verront un aveu, celui d’une période antérieure jusqu’en 2014 où la Chine a utilisé sa stratégie d’investissement pour piller les ressources des territoires, là où elle investissait. Les autres, dont nous faisons partie pensent qu’il faut distinguer plusieurs étapes dans la présence chinoise sur le continent africain. La première, celle des années 2005, est celle de la rencontre de deux continents, le continent africain et l’état continent chinois, aux cultures très différentes. C’est celle où les Chinois, présents en Afrique, y vivent en vase clos, apportant par exemple leur nourriture. Progressivement, le pragmatisme chinois va révéler son efficacité, s’imposant de nouvelles règles, que viennent illustrer la création du « Growing Together Fund » et la signature de nouvelles conventions bilatérales, rééquilibrant les avantages et les désavantages respectifs des pays investisseurs et des pays bénéficiaires de ces investissements.

## Conclusion générale

Contrairement à un certain nombre d’observateurs attribuant à la Chine un comportement de prédateur vis-à-vis du continent africain, apportant souvent son soutien à des dictatures, qualifiées par ces observateurs, de sans scrupules, nous

pensons que la vérité est beaucoup plus complexe et beaucoup plus nuancée, et ce pour les raisons suivantes :

1. Tout d'abord, comme nous l'avons démontré, les secteurs d'activité concernés par ces investissements ne se limitent pas, loin s'en faut, au secteur minéralier ou à celui des hydrocarbures.
2. Deuxièmement, on ne se pose pas assez souvent, en France et en Europe, la question suivante : Pour quelles raisons la Chine a-t-elle choisi l'Afrique ? On ne se la pose pas et pour cause. Puisque c'est la conséquence d'une diminution constante de la présence européenne et française sur le continent africain qui va offrir aux Chinois une opportunité, qu'ils vont saisir. Bien mal venu à nous serait de leur reprocher.
3. Troisièmement, si on veut bien se rappeler les conditions faites à l'Afrique par les bailleurs internationaux, FMI et Banque mondiale, conditionnant l'octroi de prêts à des réformes économiques drastiques, conduisant à aggraver la situation, pourtant déjà dramatique, des plus pauvres, on comprendra mieux l'aubaine qu'a représenté, en Afrique subsaharienne les investissements chinois. En échange de l'accès aux matières premières, Pékin prêtait sans conditions des milliards de dollars servant à financer des infrastructures, qui quoi qu'il arrive demain, demeureront attachés au sol africain. Alors que ces infrastructures soient installées par des travailleurs chinois détachés, à partir d'acier chinois, etc... rien de vraiment dramatique.

Certes, les investissements réalisés ont permis à la Chine d'avoir de meilleurs accès au secteur minier africain, et de décrocher de nombreux contrats dans le domaine de la construction, mais là encore pareil comportement n'est pas l'exclusivité de la Chine. Américains, Anglais, Français en particulier ne devraient pas avoir la mémoire courte, leur faisant oublier l'époque où les Chinois auraient pu être leurs élèves. Ce qui nous, occidentaux, nous différencie aujourd'hui de la Chine, c'est son pragmatisme, n'hésitant pas à revoir sa stratégie internationale d'investissement et à en rééquilibrer les avantages et inconvénients respectifs.

## Bibliographie

- Afetogbo, Ak., *«Les enjeux de la coopération africaine*, Ecole Nationale d'Administration du TOGO.
- Alden, C., Alves, A., *La Chine et les ressources naturelles de l'Afrique*, Les temps modernes 1, 2000, N° 6, 7, pp. 28, 51.
- Banque mondiale, *Investissements en Afrique, forum 2015 China and Africa*, <http://www.worldbank.org>.

- Cabestan, J.-P., *Les relations Chine-Afrique, nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir*, Hérodote 3,20,3, N° 1,0, pages 1,0-1,1.
- Cetri, *La Chine en Afrique : Menace ou opportunité pour le développement*, <http://www.cetri.be>.
- Chaponniere, J.-R., *Les échanges entre la Chine et l'Afrique, perspectives et sources pour l'avenir*, Insee, <http://www.insee.fr>.
- Kernen, A., *L'Afrique face à la puissance économique de la Chine*, Politique africaine 2,20,4, N° 1,4, pages 5,19.
- Lafargue, F., *La Chine en Afrique : une réalité à nuances*, <http://www.diploweb.com>.
- Meyer, J.-M., *Les limites du miracle chinois*, <http://www.jeuneafrique.com>.
- Pairault, Fr., *Les investissements directs chinois en Afrique*, 2014, <http://www.pairault.fr>.
- Seck, B., *Les relations Chine-Afrique : la stratégie chinoise* », <http://www.terrangaweb.com>.
- World Data Bank 2013 à 2015, <http://www.witts.worldbank.org>.